

Mise à jour corporative de l'assemblée annuelle

Faits saillants du communiqué:

- Réduction de la rémunération des administrateurs de presque 60% et conclusion d'une entente pour le règlement des 177 500 \$ dus aux administrateurs en échange de 375 000 actions ordinaires;
- Majorité des équipements reçus, essais de séparations commencés en novembre 2015;
- Quatre études majeures en cours sur Montviel. EEP dans l'attente de la section « usine et infrastructure »;
- Suivi des travaux sur Anik confirme la continuité des minéralisations aurifères dans les tranchées.

Montréal, le 17 novembre 2015 – Ressources Géoméga Inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX V: GMA) est heureuse d'annoncer une mise à jour corporative en vue de l'assemblée annuelle qui aura lieu lundi le 23 novembre 2015 à 10h30 à Montréal, Québec.

Date : Lundi le 23 novembre 2015

Heure : 10h30 am

Lieu : Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.

1, Place Ville Marie, 40^e étage

Montréal, Québec

1. Structure corporative

Le conseil d'administration de la Société propose une structure modifiée de rémunération des administrateurs à celle-ci qui est actuellement en place et est décrite sur la page 16 de la circulaire de sollicitation de procurations en date du 23 octobre 2015. En vertu de la nouvelle proposition de rémunération des administrateurs, chaque administrateur externe aurait droit de recevoir un jeton de présence annuel d'un montant de 10 000 \$ pour les réunions du conseil ou des comités du conseil d'administration. De plus, les personnes suivantes recevront également les montants suivants : (i) le président du conseil d'administration, un montant annuel de 10 000 \$ et, (ii) le président du comité d'audit de la Société un montant annuel de 10 000 \$. Cela représente une rémunération totale de 65 000 \$, soit une réduction de près de 60% de la rémunération des administrateurs relative à la rémunération de l'année précédente de 156 500 \$.

Par ailleurs, la Société a conclu une entente d'émettre des actions en règlement de la dette avec les administrateurs de la Société. Le règlement concerne la dette totale combinée de 177 500 \$ due aux administrateurs de la Société. GéoMégA émettra à chacun des cinq administrateurs indépendants de la Société 75 000 actions ordinaires de la Société pour un total de 375 000 actions ordinaires à un prix réputé de 0,07 \$ par action, représentant une valeur totale de 26 250 \$.

Le règlement avec les administrateurs de la Société est soumis à l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la «Bourse»). La Société émettra des actions conformément au règlement, une fois l'émission approuvée par la Bourse.

« L'un des premiers objectifs depuis ma nomination en tant que président et chef de la direction de Geomega est de réduire les frais généraux de l'entreprise et de mettre de l'ordre dans les bilans de la Société. Avec cette décision de notre conseil d'administration et les ajustements salariaux des membres de la direction, les frais généraux de l'entreprise ont été considérablement réduits et la Société est en bien meilleure position pour faire face aux conditions actuelles d'un marché difficile. Avec ce large vote de confiance de la part de notre conseil d'administration, nous croyons que la Société devient plus attrayante aux yeux des investisseurs alors que nous prenons des mesures concrètes pour s'assurer que plus d'argent soit dédié à nos trois principaux actifs (technologie de séparation, Montviel et le projet Anik). » commente Kiril Mugerman, Président et Chef de la direction de GéoMégA.

2. Innord Inc.

Suite à l'obtention de la subvention du programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (« CNRC – PARI » – voir communiqué de presse du 13 août 2015), Innord a mis l'accent sur le choix des équipements et la préparation en vue des essais de séparation. La Société poursuit ses discussions avec d'autres groupes stratégiques et est convaincue qu'elle pourra sécuriser davantage de financement pour le programme de développement Innord avant la fin de l'année.

Depuis novembre 2015, avec la majorité des équipements reçus, les essais de séparation ont débuté officiellement dans ses installations de laboratoire à Boucherville, Québec. La Société fournira des mises à jour sur les progrès et les avancements de son procédé de séparation au fur et à mesure que des résultats significatifs deviennent disponibles.

En parallèle, GéoMégA poursuit activement sa stratégie d'identification de résidus industriels enrichis en terres rares. À ce jour, la Société a identifié plusieurs sources potentielles et effectue l'analyse des différents matériaux. L'objectif demeure l'identification de plusieurs sources de matériaux de qualité, hautement enrichis en éléments de terres rares (« ETR ») les plus souhaitables. Conséquemment, une source d'approvisionnement de haute qualité avec seulement 3 à 5 ETR présents, a le potentiel d'accélérer les travaux de mise à l'échelle du procédé de séparation tout en réduisant les risques associés à la technologie de l'électrophorèse à circulation libre (« FFE »). *« La technologie FFE est avantageuse du fait que les terres rares et les impuretés sont séparées simultanément. Les résidus industriels ayant une tendance à contenir des impuretés nécessitent plusieurs ajustements pour être traités par les techniques classiques de séparations moins flexibles, telles que l'extraction par solvant, pourraient devenir la source d'approvisionnement idéale pour notre mise à l'échelle initiale. Cette stratégie contribue à la réduction des risques associés à la technologie ainsi qu'au développement de partenariats avec les utilisateurs finaux tout en mettant au point la technologie à l'échelle requise pour le projet Montviel »*, commente Pouya Hajiani, chef de la technologie de GéoMégA.

La Société fera une présentation lors du XXVIII^e Congrès international de traitement des minerais (IMPC 2016), qui se tiendra à Québec en septembre 2016, d'une étude sur la séparation et la purification d'éléments de terres rares à base de migration électrophorétique.

3. Projet Montviel

Les travaux sur le projet Montviel continuent en se concentrant principalement sur les études environnementales et géochimiques, nécessaires à l'obtention des permis et à l'évaluation des impacts sociaux et communautaires. Quatre études majeures sont menées par plusieurs groupes et universités avec un coût minimum ou nul pour GéoMégA :

- La Société a établi une collaboration avec le programme de Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) FONCER – Mine de Savoir et l'Université de Montréal. Cette collaboration permettra d'avancer plusieurs aspects notamment l'établissement des objectifs de rejets environnementaux des ETR pour le projet Montviel.
- Après la conclusion des essais en cellules humides sur le minerai et les stériles de Montviel effectués à l'Unité de Recherche et de Service en Technologie Minérale de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (URSTM-UQAT), la Société a installé sur le site de projet une série de barils représentant toutes les lithologies rencontrées au projet Montviel. Ces tests cinétiques, sont considérés comme étant plus représentatifs et sont effectués à moindre coût que l'étude précédente en cellules humides opérées de 2013 à 2015. Une partie des coûts associés à cette caractérisation sera d'ailleurs absorbée par une subvention de plus de 200 000\$ obtenue en collaboration avec l'UQAT et le CRSNG.
- Une étude de flottation en usine pilote sera menée par Ressources naturelles Canada (RNCAN) sur le minerai du projet Montviel, dans le cadre d'une large étude du programme R&D en ETR et Chromite du gouvernement fédéral, portant sur plusieurs projets de terres rares au Canada. L'objectif de ce programme est d'équiper ces deux industries émergentes avec l'innovation technologique nécessaire à la mise en production.
- Le système écologique et géologique de Montviel sera étudié dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire et international associé au DIVEX en collaboration avec divers chercheurs de l'Université de Lorraine (France) qui axe leur recherche sur les gisements d'ETR magmatique ainsi que sur un programme d'écotoxicologie des terres rares avec une approche holistique de la dispersion des terres rares dans l'environnement (biodisponibilité, bioaccumulation, effet sur les organismes).

La finalisation de l'évaluation économique préliminaire (EEP) du projet Montviel est dans l'attente de l'accomplissement de la section « usine et infrastructure », incluant l'estimation du coût en capital total et l'étude économique, basée sur le schéma des procédés présenté en mai 2015. Aucun calendrier n'est actuellement fixé pour l'accomplissement de l'EEP.

La Société fera une présentation lors du congrès IMPC 2016 des résultats de son étude hydrométallurgie, en se concentrant sur la réduction significative de la consommation d'acide dans l'extraction des terres rares à partir de ferrocarbonatite.

« Le projet Montviel a vu des progrès significatifs pendant l'année 2015, incluant le développement d'un procédé hydrométallurgique innovant et la publication de la mise à jour de l'estimation des ressources 43-101. Cependant, le développement du procédé hydro métallurgique a coûté plus cher et a pris plus de temps que prévu. À elle seule, la dernière série de tests métallurgiques (comme mentionné dans la dernière mise à jour corporative de 2014, voir communiqué du 10 septembre 2014) a pris beaucoup de temps, et les essais de démonstration servant aux fins de certification 43-101 ont été rallongés en raison du caractère innovant du procédé. Nous analysons toutes les options possibles pour terminer le l'EEP dès que possible afin de démontrer le potentiel économique du projet Montviel. Notre objectif reste de compléter une EEP de qualité à un coût raisonnable, sans affecter le bilan général de la Société », commente Kiril Mugerman, président et chef de la direction de GéoMégA.

4. Projet Anik

Pour faire suite aux résultats positifs obtenus lors des travaux de tranchées de la propriété Anik (voir communiqué du 28 septembre 2015), un court programme de rainurage a été réalisé sur les indices aurifères Bobby et Kovi. Les résultats obtenus ont donné des valeurs de 1,4 g/t Au / 7,8 mètres et 0,95 g/t Au / 5,0 mètres respectivement, et confirment la continuité des minéralisations aurifères dans les tranchées. La zone de l'indice Bobby demeure ouverte au nord et au sud alors que la rainure de l'indice Kovi est ouverte au sud. Une campagne de forage est proposée afin de poursuivre l'investigation latérale et en profondeur des indices aurifères, mais aussi entre les deux zones qui présentent des patrons d'altérations, des minéralisations et une séquence lithologique identique. Le vecteur aurifère de 600m reliant les deux zones suit le contact entre l'unité sédimentaire et les roches ignées.

[Cliquer ici pour accéder à la carte en plan des indices aurifères Bobby et Kovi.](#)

Plusieurs programmes d'explorations se poursuivent dans tout le secteur notamment les projets en partenariats d'IAMGOLD avec Tomagold et Vanstar Mining Ressources. Une campagne de forages sur la propriété Monster Lake et des travaux géophysiques ont été annoncés sur plusieurs propriétés à proximité et adjacente à la propriété Anik (Tomagold, communiqué du 17 septembre 2015 et 16 novembre 2015). *« Avec seulement 13 forages qui ont investigué le secteur des indices aurifères et un total de 22 forages sur la propriété qui couvre plus de 85 km², nous avons à peine effleuré la surface de la propriété qui démontre un excellent potentiel aurifère. Avec les connaissances géologiques obtenues lors de la première campagne de forage en 2014 et les travaux effectués à l'été 2015, nous pouvons mieux planifier l'investigation des indices aurifères Bobby et Kovi avec une courte campagne de forages. »* commente Alain Cayer, Vice-Président exploration de GéoMégA.

À propos de Innord Inc.

GéoMégA a transféré ses droits de procédé de séparation exclusif et ses équipements de laboratoire à Innord inc., une filiale privée détenue à part entière (voir communiqué de presse publié le 2 mars 2015). Le but de Innord inc. est d'optimiser la valeur du procédé de séparation exclusif en facilitant son développement grâce à des investissements directs de partenaires financiers clés. Innord inc. détient tous les droits du procédé de séparation physique d'ETR basé sur l'électrophorèse. L'électrophorèse est la migration des espèces chargées (ions, protéines, particules) dans une solution en présence d'un champ électrique. Innord inc. a déposé des demandes de brevet au Canada et aux États-Unis pour protéger ses droits sur son procédé de séparation novateur et recherche à déposer dans d'autres juridictions.

À propos du projet d'éléments de terres rares et niobium Montviel

Montviel se trouve à environ 100 km au nord de Lebel-sur-Quévillon et à 45 km à l'ouest de la Première Nation Crie de Waswanipi, dans la partie sud, développée, du nord du Québec. Montviel bénéficie d'un accès permanent, d'infrastructures publiques et de main-d'œuvre expérimentée dans ses environs immédiats.

À propos du projet aurifère Anik (détenu à 100%)

Anik, situé à environ 40 km au sud de la ville de Chapais, au Québec, bénéficie d'un accès routier permanent, d'infrastructures publiques et de main-d'œuvre expérimentée dans ses environs immédiats. La propriété n'est assujettie à aucune redevance.

Divulgence norme canadienne 43-101

Alain Cayer, géo., M.sc., vice-président exploration de GéoMégA, est la personne qualifiée selon le Règlement 43-101 qui a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques contenues dans ce communiqué de presse.

Tous les échantillons ont été analysés au laboratoire d'ALS Global de Val-d'Or par pyro-analyse avec finition par absorption atomique et avec une finition gravimétrique si la teneur était supérieure à 0,50 g/t Au. Des analyses multi-élémentaire par aqua-regia et spectroscopie (ICP-AES/MS) ont été réalisées pour plusieurs échantillons au laboratoire ALS Global à Vancouver. Les contrôles de qualité comprennent l'insertion systématique de blancs, et de standards aurifères certifiés dans chaque envoi au laboratoire.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 62 203 116 actions ordinaires en circulation.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'informations, contactez:

Kiril Mugerma
Président et Chef de la direction
Ressources Géoméga Inc.
450-465-0099 ext. 3
kmugerman@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si la législation en valeurs mobilières l'exige.